



COMMUNE DE  
**St-Légier-La Chiésaz**

CONSEIL COMMUNAL

Le 9 février 2021

A MESDAMES ET MESSIEURS  
LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

Le conseil communal de St-Légier - La Chiésaz est convoqué le

LUNDI 15 FEVRIER 2021 A 20H15

COMPLEXE SCOLAIRE DU CLOS-BÉGUIN - SALLE DE GYM IV (AVEC GRADINS)

(PRIÈRE DE METTRE DES CHAUSSURES A TALONS PLATS)

ORDRE DU JOUR DEFINITIF

Le délai d'inscription, pour la parole aux habitants, concernant la séance du 22 mars 2021 est fixé au : **5 mars 2021**

1. Adoption de l'ordre du jour définitif
2. Assermentation
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 novembre 2020
4. Communications du bureau du conseil
5. Communications de la municipalité et annonce des préavis futurs
6. **PREAVIS N° 01/2021** relatif à une demande de crédit de CHF 220'000.00 pour la préparation de la mise en œuvre de la fusion des communes de Blonay et St-Légier - La Chiésaz
7. **PREAVIS n° 03/2021** concernant la demande de crédit destiné à soutenir les entreprises et commerces locaux impactés par la crise sanitaire COVID-19
8. Réponses de la municipalité :
  - 8.1 Postulat A/2020 de M. Guy Marti intitulé « le ramoneur porte bonheur ou se porte-t-il bonheur ? »
  - 8.2 Postulat de Mme Sarah Lisé intitulé « sécurité et mobilité au Pain d'Epice »
  - 8.3 Postulat de M. Roland Rapin intitulé « lutte contre le bruit de la circulation à St-Légier - La Chiésaz : pour une étude des effets d'une limitation générale de la vitesse à 30 km/h »
  - 8.4 Réponse de la municipalité à l'interpellation de Mme Corinne Andreutti intitulée « pour une amélioration de la sécurité sur le chemin du Genévrier ».
9. Nomination d'un membre de la COGEST
10. Informations de nos représentants siégeant dans les organismes intercommunaux
11. Motions, postulats ou interpellations éventuels
12. Propositions individuelles et divers

